DAVIES

Andrew Mihalik
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.367.7591

Courriel
amihalik@dwpv.com

Expertise
Fusions et acquisitions
Gouvernance
Droit minier

Barreau
Ontario, 2017

Andrew démontre sa connaissance approfondie du marché et offre un service de grande qualité lorsqu'il conseille ses clients relativement à leurs opérations les plus importantes.

Il fait preuve d'un haut niveau de compétences dans sa pratique, laquelle porte notamment sur les fusions et acquisitions de sociétés ouvertes et fermées ainsi que sur la gouvernance.

Andrew a participé à des opérations dans un éventail de secteurs, notamment dans le secteur minier, y compris des opérations nationales et transfrontalières, des opérations de capital-investissement, des coentreprises ainsi que des opérations contestées et non sollicitées (tant pour des initiateurs que pour des sociétés cibles).

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Kansas City Southern
Représentation de Kansas City Southern à titre de conseiller juridique canadien dans le cadre de sa fusion transformatrice de 31 milliards de dollars américains avec Chemin de fer Canadien Pacifique en vue de la création du premier réseau de chemin de fer reliant les États-Unis au Mexique et au Canada.

Shaw Communications Inc.
Représentation de Shaw Communications Inc. relativement à l'acquisition, par Rogers Communications Inc., de la totalité des actions de catégorie A et de catégorie B émises et en circulation de Shaw dans le cadre d'une opération évaluée à environ 26 milliards de dollars, compte tenu de la dette, ce qui représente une prime importante pour les actionnaires de Shaw.

Shaw Communications Inc.
Représentation de Shaw Communications Inc. relativement à la vente, conjointement avec Rogers Communications Inc., de Freedom Mobile Inc. à Vidéotron ltée, filiale de Québecor Inc., pour la somme de 2,85 milliards de dollars canadiens.

Société aurifère Barrick
Représentation de la Société aurifère Barrick relativement à son projet de fusion de 42 milliards de dollars américains avec Newmont Mining Corporation en vue de regrouper les deux plus grandes sociétés aurifères au monde.

Société aurifère Barrick
Représentation de la Société aurifère Barrick relativement à la création historique, avec Newmont Mining Corporation, d'une coentreprise qui a regroupé les activités, les actifs, les réserves et les talents respectifs de ces deux entreprises au Nevada, afin d'établir le plus grand complexe de production d'or au monde.

Société aurifère Barrick

DAVIES

Andrew Mihalik
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.367.7591

Courriel
amihalik@dwpv.com

Représentation de la Société aurifère Barrick relativement à sa fusion avec Randgold Resources Limited, opération évaluée à 18,3 milliards de dollars américains et réalisée au moyen d'un échange d'actions qui a fait l'objet d'une recommandation. Cette opération complexe et multiterritoriale a permis la création d'une société aurifère de premier plan possédant la plus importante concentration d'actifs aurifères de première catégorie de l'industrie ainsi qu'un portefeuille diversifié d'actifs qui lui assure de bonnes perspectives de croissance.

Société aurifère Barrick
Davies représente Société aurifère Barrick en lien avec l'accord de principe que celle-ci a conclu avec le gouvernement du Pakistan et celui de la province du Balochistan en vue de redémarrer le projet Reko Diq dans cette province, qui abrite l'un des plus grands gisements ouverts de porphyre cuprifère et aurifère non exploités au monde. Le projet reconstitué sera détenu à 50 % par Barrick et à 50 % par des actionnaires pakistanais. Aux termes d'un accord distinct, l'associée de Barrick, Antofagasta PLC, sera remplacée par les parties pakistanaises au projet reconstitué. Si les conditions de clôture sont remplies, la reconstitution du projet pourra avoir lieu et la question des dommages-intérêts qu'avait imposés le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements sera réglée.

Société aurifère Barrick
Représentation de la Société aurifère Barrick relativement à la conclusion d'une convention d'investissement stratégique réciproque avec Shandong Gold Group Co., Ltd. et à différentes questions touchant les valeurs mobilières. Aux termes de la convention, Shandong Gold acquerra jusqu'à 300 millions de dollars d'actions de Barrick, et Barrick investira une somme équivalente dans des actions d'une société cotée en bourse contrôlée par Shandong Gold, dans chaque cas, au moyen d'achats sur le marché libre.

Société aurifère Barrick
Représentation de la Société aurifère Barrick relativement à la vente à Teranga Gold, pour une somme maximale de 430 millions de dollars américains, d'une participation de 90 % dans le projet aurifère Massawa, au Sénégal, par une filiale de Barrick et son coentrepreneur sénégalais.

Société aurifère Barrick
Représentation de la Société aurifère Barrick (« Barrick ») relativement à la vente, par celle-ci, à Goldcorp, d'une participation de 25 % dans le projet Cerro Casale, et à la négociation d'une coentreprise régionale à parts égales à l'égard des projets Cerro Casale, Quebrada Seca et Caspiche situés dans le district de Maricunga, au Chili. Cette opération à multiples volets extrêmement complexe comportait l'acquisition, par Goldcorp, de la totalité de la participation, soit 25 %, de Kinross dans le projet Cerro Casale et d'une participation additionnelle de 25 % dans ce projet auprès de Barrick, ce qui aura pour effet de faire chuter la participation de Barrick dans ce projet de 75 % à 50 %. La coentreprise sera formée au moment de la clôture de l'opération.

DISTINCTIONS

Chambers Canada: Canada's Leading Lawyers for Business — Énergie et

DAVIES

Andrew Mihalik
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.367.7591

Courriel
amihalik@dwpv.com

ressources naturelles : droit minier (Avocat à surveiller)

Best Lawyers: Ones to Watch — Droit des sociétés

The Legal 500 Canada — Énergie et ressources naturelles : droit minier (étoile montante)

Faculté de droit de l'Université de Toronto—Prix Edward J. Kowal 65 (droit commercial); Prix Rocco Marcello (droit des valeurs mobilières)

MATIÈRE À RÉFLEXION

Rapport sur la gouvernance : dix tendances que doivent connaître les chefs de contentieux et les conseils d'administration
24 janv. 2024

Les fusions et acquisitions de sociétés ouvertes au Canada : un aperçu (*Public Mergers and Acquisitions in Canada: Overview*), coauteur
1 nov. 2021

FORMATION

Université de Toronto, J.D./M.B.A., 2016
London School of Economics and Political Science, M.Sc., 2012
Université Duke, B.A. (avec spécialisation), 2011